



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AYANT SIEGE
LE 25 MARS 2025 A 19H30**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars à 19 heures 30, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 18 mars, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David MONNIER, maire des CORVÉES-LES YYS.

Présents : David MONNIER, Patrick LE DORLOT, Nadine NANTEUIL, Clément LEKEUX, Joël BOURNISSIEN et Edouard MICHEL

Pouvoirs : Mme Sophie MULLER pouvoir à Mme NANTEUIL

Absent excusé Jérôme BETOULLE

Absentes Emilie FOSSEPREZ et Monique CLAY

Secrétaire de séance : Nadine NANTEUIL

Formant la majorité des membres en exercice. (**Votants :** 7 **Présents :** 6 **Absents :** 3 - **Quorum :** 6)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil Mme Nadine NANTEUIL est désignée et accepte de remplir cette fonction.

Ordre du jour

- Préparation des budgets primitif Eau et Commune 2025
- Compétence EAU
- Interconnexion
- Questions diverses

Préparation budget Commune et Budget Eau 2025

M le Maire donne la parole à Mme de Gracia, secrétaire. Celle-ci informe que les écritures comptables ne sont pas encore arrêtées, les chiffres présentés peuvent évoluer pour les comptes administratifs commune et eau.

Résultat de clôture cumulé Budget Commune

	Mandats 2024	Titres 2024	Reprise résultat 2023	Résultat de clôture 2024
Investissement	61 320.40€	22 318.38€	-6 883.30€	-45 885.32€
Fonctionnement	172 467.37€	196 764.23€	5 298.46€	29 595.32€
	233 787.77€	219 082.61€	-1 584.84€	-16 290.00€

Mme la secrétaire informe que le résultat de clôture est négatif, les subventions des travaux réalisés en 2024 n'ont pas été versées. Il convient donc pour cette année de se limiter aux investissements déjà engagés.

M le Maire reprend la parole et donne le détail des dépenses et recettes 2024 et propose le budget suivant

Investissement 82 671.32€

Travaux engagés : Rue du panama pour 28 312€, Boulodrome pour 2 277€ et extension du parking de la salle des fêtes pour 3051€.

Achat de matériel : échafaudage + taille haie pour 3 146€.

M le Maire argumente l'achat de ce matériel par le retrait de l'entretien des haies à l'entreprise qui fait une partie de l'entretien de la commune.

Fonctionnement Recettes 191 762€, M le Maire informe qu'à ce jour seul le chiffre des impôts a été reçu, la commune est en attente des dotations.

Montant total des dépenses présentés 173 488€

M le Maire informe que la présentation est en déséquilibre mais les dépenses présentées sont au minimum, M le Maire en donne lecture et propose aux conseillers de s'exprimer. Après lecture, des ajustements ont été décidés notamment sur les articles petit équipement, vêtement de travail et assurance. Le montant provisoire des dépenses est de 174 188€

Résultat de clôture cumulé Budget Eau

	Mandat 2024	Titres 2024	Reprise résultat 2023	Résultat de clôture 2024
Investissement	10 375.74€	16 102.64€	50 256.18€	55 983.08€
Fonctionnement	45 641.72€	54 502.12€	52 709.33€	61 569.73€
	56 017.46€	173 570.27€		117 552.81€

M le Maire annonce que le compte administratif est excédentaire, ce qui pouvait permettre d'être serein, cependant plusieurs déconvenues pour la préparation du budget eau.

Travaux interconnexion : 2 gros soucis car le traitement de l'amiante sur la route de Beaurepaire va coûter près de 7 500€ en plus mais surtout l'interconnexion entraîne le déplacement du transformateur avec une augmentation de la puissance (passe de 54 kva à 160 kva) afin de pouvoir alimenter à la fois les pompes pour renvoyer l'eau à Champrond-en-Gâtine et alimenter les usagers de la commune. Prix des travaux 51 000€ !

M le Maire fait savoir que Territoire Energie prend 40% à sa charge, reste donc 30 600€ à la charge de la commune de les Corvées Les Yys. M Lekeux demande en quoi l'interconnexion était obligatoire. M le Maire fait l'historique de l'ensablement du château d'eau ainsi que la réception de subvention pour les pompes qui ont été dimensionnées pour l'interconnexion, et le rappel de la sous-préfecture de cet engagement lors de son élection en tant que Maire.

M Le Dorlot ne voit pas pourquoi la commune de Champrond en Gâtine ne participe pas à hauteur de 50% car après tout, la commune de Les Corvées Les Yys a accepté de participer au traitement de l'amiante à Beaurepaire, territoire de Champrond-en-Gâtine...

Il demande à M le Maire d'argumenter dans ce sens, les frais sont à deux puisque interconnexion à deux, après tout, la commune seule n'a pas besoin d'une telle puissance ! M le Dorlot propose de ne pas signer la convention avec Territoire Energie tant qu'il n'y a pas d'accord de financement. Mrs Michel, Lekeux et Bournissien soutiennent cette proposition. M Michel propose aussi de mettre un compteur car la consommation électrique et l'abonnement seront plus onéreux (passage d'un tarif bleu à un tarif jaune)

M le Maire présente la proposition du budget de l'eau en signalant que les travaux mentionnés ci-dessus ne sont pas inclus, ainsi que l'échéance du prêt de la Banque des Territoires puisque l'échéancier n'a pas été envoyé.

Investissement : Montant 533 749.47€ en recettes et dépenses

Fonctionnement Montant 45 700€ en dépenses et 103 569.73 en recettes. Pas d'équilibre afin de pouvoir finaliser la section d'investissement si le financement des travaux supplémentaires est arrêté avant le vote du budget.

Transfert EAU

M le Maire, donne les dernières nouvelles concernant le transfert ou pas de la compétence Eau, il informe qu'il a contacté Mme Nguyen qui n'a pas la même lecture que lui des informations.

A ce jour, pour les communes dont le transfert n'a pas été réalisé, 3 options seront possibles :

- Rester en régie seule
- Créer un syndicat uniquement pour le fonctionnement, l'investissement est transféré à la communauté de communes.
- Transférer l'intégralité de la compétence à la communauté de communes

M le Maire rappelle que la commune a délibéré pour la création d'un syndicat le 25 février 2025.

Depuis le 25 février, le maire de Champrond en Gâtine souhaite, s'il en a la possibilité, de rester en régie.

M le Maire s'est aperçu que le château d'eau fuit de plus en plus, d'après Mme Nguyen le montant des travaux serait compris entre 150 000 et 220 000€. M le Maire ne se voit pas endetter la commune avec un prêt de 200 000€. M Lekeux demande de contacter des entreprises pour avoir un devis car pour lui ce tarif est prohibitif et voir si pour 200 000€ un prêt est possible.

M Le Dorlot demande si la commune peut éventuellement voire si un syndicat d'eau peut être fait avec Champrond en Gâtine puisqu'il y a déjà l'interconnexion.

M Bournisien pense que la commune, en cas de travaux du château d'eau, peut avoir des aides financières. M le Maire annonce que les agences de l'eau refusent d'allouer des subventions aux communes seules.

M le Maire clos la discussion en signalant qu'il faut attendre le retour du débat de l'assemblée.

Ramassage scolaire

M le Maire porte à la connaissance du conseil que le projet de réaliser un plus grand passage pour le bus scolaire à l'embranchement de la RD 941 et RD 129 (rue Prés du Theuil) est compromis. En effet le câblage EDF serait à enterré plus profondément sur cette parcelle afin de permettre la pose du revêtement de la chaussée.

De plus M le Maire a sollicité l'inspection académique pour savoir pourquoi les enfants de la commune vont au collège à Illiers-Combray alors que les autres enfants du SIVOP font au collège à Courville-sur-Eure. A ce jour l'inspectrice de l'éducation nationale nous renvoie au Conseil départemental service direction de l'éducation. Les conseillers mentionnent que cela fait des années que la répartition est ainsi et que cela n'a jamais posé de problème d'adaptation pour les enfants. M le Maire répond que certains parents le sollicitent et confirme le problème d'adaptation.

Arbre de Noel

M le Maire propose de ne plus faire d'Arbre de Noel avec spectacle au vu du peu d'intérêt des familles concernées et du cout engendré. Les conseillers sont d'accord, les alternatives seront définies plus tard en espérant mobiliser les familles.

Feux d'artifice

M le Maire propose de faire un feu d'artifice uniquement lors de la fête de la pomme, soit tous les deux ans. Le conseil donne son accord.

Questions diverses

M Lekeux fait savoir qu'il a été voir le boulodrome, il trouve que le granula posé sur le terrain n'est peut-être pas conforme. Il propose à M le Maire de voir le chantier qui lui répond qu'il contactera l'entreprise dès le lendemain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

David MONNIER

Nadine NANTEUIL